

Ce document contient des informations essentielles sur le Fonds de revenu actions Palos (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez d'autres détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez en demander un exemplaire à votre représentant ou communiquer avec Gestion Palos inc. au numéro sans frais **1-855-725-6788** ou par courriel à l'adresse info@palos.ca ou visitez le site www.palos.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez sa compatibilité avec d'autres investissements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds : PAL102

Date de création de la série F : Le 24 février 2012

Valeur totale du Fonds au 30 avril 2024 : 27 549 244 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,82 %

Gestionnaire du Fonds : Gestion Palos inc.

Gestionnaire de portefeuille : Gestion Palos inc., Charles Marleau

Distributions : Trimestriellement

Placement minimal : Placement initial de 1 000 \$; 500 \$ par la suite.

Dans quoi le Fonds investit-il?

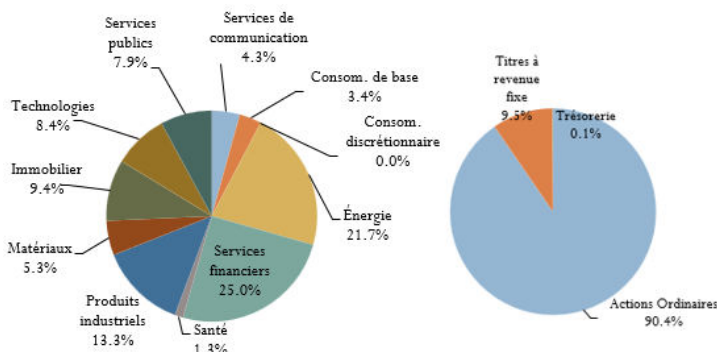
Le Fonds investit dans un portefeuille de titres principalement canadiens qui procurent des revenus, comme des titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens à grande capitalisation qui versent des dividendes ou des titres d'emprunt choisis qui versent de l'intérêt. Le Fonds a également recours à des techniques de négociation à court terme avec l'objectif d'améliorer les rendements. Le Fonds ne détient pas plus de 25 % de titres qui ne sont pas canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2024)

1	Banque Royale du Canada	3,98 %
2	La Banque Toronto-Dominion	3,85 %
3	Banque canadienne impériale de commerce	3,69 %
4	Banque de Montréal	3,49 %
5	FINB BMO obligations fédérales à court terme	3,16 %
6	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	2,96 %
7	Banque National du Canada	2,34 %
8	TELUS Corp.	2,13 %
9	Canadian Natural Resources Ltd	1,82 %
10	Tourmaline Oil Corp.	1,75 %
Pourcentage total des dix principaux placements		29,17 %
Nombre total de placements		92

Répartition des placements (30 avril 2024)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion Palos inc. estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif (« OPC ») et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

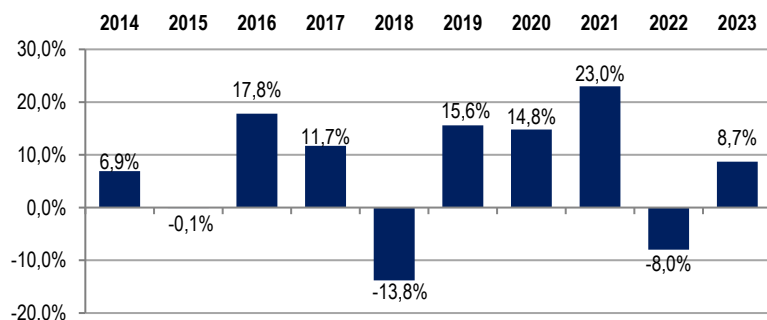
Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds au cours des dix dernières années. Le rendement est indiqué après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Le graphique suivant indique le rendement des parts de série F du Fonds au cours de chacune des dix dernières années civiles. La valeur de la série a baissé pendant trois de ces dix années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du Fonds sur trois mois depuis sa création. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois close le	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	19,53 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 195 \$
Pire rendement	(24,33 %)	31 mars 2020	Votre placement baisserait à 757 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds est de 7,95 % depuis la création. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création, votre placement vaudrait maintenant 2 521 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Recherchent un placement de moyen à long terme;
- Souhaitent recevoir ou réinvestir les revenus trimestriels;
- Sont intéressés par le potentiel de croissance des titres;
- Ont une tolérance moyenne au risque
- Veulent un fonds dont les parts peuvent être détenues dans un compte enregistré (régime enregistré d'épargne-retraite, régime enregistré d'épargne-études, compte d'épargne libre d'impôt).

N'achetez pas de parts de ce Fonds si vous ne souhaitez pas être exposé à un quelconque degré de volatilité du marché ou si vous avez besoin de revenus plus fréquemment que tous les trimestres.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que, si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition pour acheter des parts de la série F.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2023, les frais de la série F correspondaient à 2,03 % de sa valeur, ce qui équivaut à 20,30 \$ par tranche de 1 000 \$ investis.

Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)	
Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 Représente le total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds. Gestion Palos inc. a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,82 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Représente les frais de transactions de la série F.	0,21 %
Frais du Fonds	2,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Gestion Palos inc. ne paie pas à votre représentant de commission de suivi pour les parts de série F.

Rémunération au rendement

Le Fonds paie à Gestion Palos inc. des honoraires incitatifs correspondant à 20 % du montant par lequel le rendement du Fonds excède le rendement de son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, au cours de l'année civile. Le fonds ne paiera pas cette rémunération si le rendement cumulatif total est négatif.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous souscrivez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Un maximum de 2 % de la valeur des parts, payable sur les parts que vous vendrez ou échangerez dans les 90 jours suivant leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de transfert	Vous pourriez devoir payer à votre représentant des frais de transfert d'un maximum de 2 % de la valeur des parts que vous transférez à un autre fonds Palos (si Palos offre des titres d'autres fonds). Les frais de transfert sont négociables avec votre représentant.
Frais de conseils en placement	Votre représentant (ce qui ne s'applique pas en général aux représentants exécutants) pourrait vous imputer des frais de conseils en placement. Le montant des frais de conseils en placement doit être négocié entre vous et votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Gestion Palos inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion Palos inc.
1, Place Ville-Marie,
bureau 1670

Montréal (Québec) H3B 2B6

Numéro de téléphone :

514-397-0188

Numéro de téléphone sans frais :

1-855-725-6788

Courriel : info@palos.ca

www.palos.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.